



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INCITATIFS AU DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE BELLE-BAIE

Note : Toutes les sections doivent être complétées et tous les documents requis doivent être joints avant que la demande ne soit acceptée.

1. Renseignements sur le propriétaire

Nom de l'entreprise, compagnie ou de l'individu : _____

Adresse à laquelle le chèque doit être envoyé : _____

Numéro d'identification de la parcelle (NID) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom de la personne autorisée : _____

Signature : _____

2. Cocher l'option d'incitatifs au développement *(veuillez-vous référer à la politique P2026-04 pour les critères d'admissibilité)*

☐ Incitatif au renouvellement des structures bâties de Belle-Baie

Date de démolition prévue : _____

Permis de construction de la nouvelle structure ou une description du projet : _____

- Joindre le permis de démolition.
- Joindre les factures de démolition.

☐ Incitatif au démarrage d'entreprise

Date d'ouverture de l'entreprise : _____

- Joindre les factures de paiement de l'adhésion à la Chambre de Commerce Chaleur.
- Joindre les factures totalisant 250 \$ pour l'ouverture officielle.
- Joindre les factures démontrant des frais d'achat de publicité d'un montant de 250 \$ dans un média francophone.
- Le demandeur doit contacter le service des communications de la Ville de Belle-Baie pour coordonner cet incitatif et la publication de l'annonce.

☐ **Incitatif à la reprise d'entreprise**

Date du rachat de l'entreprise : _____

- Joindre les factures des frais d'avocat en lien avec la prise de garantie (enregistrement d'hypothèque, cautionnement, etc.).
- Joindre les factures des frais d'incorporation.
- Joindre les factures des frais liés à la recherche de titres.
- Joindre les factures des frais liés à la publication au registre approprié.
- Joindre les factures des frais d'arpentage.

☐ **Incitatif pour l'affichage commercial**

Pour les nouvelles entreprises :

- Il est recommandé de contacter le service des communications de la Ville de Belle-Baie avant l'impression de l'affiche afin d'en confirmer l'admissibilité.
- Joindre le permis de construction.
- Joindre les factures liées à la préparation et à l'installation de l'affiche.

Pour les affiches existantes :

- Joindre les photos de l'affiche à remplacer, ainsi que le sketch fourni par l'imprimeur de la nouvelle affiche.
- Joindre les factures liées à la préparation et à l'installation de la nouvelle affiche.

☐ **Nouvelle propriété commerciale non résidentielle ou portion non résidentielle d'un projet ou projet industriel**

- Joindre les reçus démontrant le paiement des frais de permis de construction.

☐ **Programme de rénovation commerciale**

- Joindre le permis de construction.
- Joindre les factures et photos avant et après démontrant les travaux.

☐ **Connexion aux services publics pour multilogements, lotissements, développements intégrés et projets d'ensemble**

Nombre de nouvelles unités créées dans le projet : _____

- Joindre le permis de construction.

☐ Incitatif à la conception Net Zéro en gestion des eaux pluviales

- Joindre le plan de gestion Net Zéro estampillé par un ingénieur.
- Joindre la lettre de l'ingénieur confirmant que l'installation a été réalisée conformément au plan.
- Joindre factures et preuves de paiement des coûts d'ingénierie liés à la conception et à la mise en œuvre de solutions Net Zéro.

☐ Incitatif pour le multilogement

Nombre de nouvelles unités créées dans le projet : _____

- Joindre le permis de construction.

☐ Incitatif à la construction de logement accessoire

- Joindre le permis de construction.
- Prévenir la Ville de Belle-Baie que le projet est terminé à 100 % afin qu'elle fasse venir un inspecteur en construction pour validation.

☐ Développement de lotissements

- Le développeur doit contacter la Ville de Belle-Baie qui procédera à l'analyse du cas.

☐ Prime de bienvenue pour les résidences unifamiliales

- Joindre le permis de construction.
- Joindre les factures démontrant les achats avec la preuve de paiement à l'appui.

☐ Incitatif pour les rénovations écoénergétiques de votre maison

- Joindre la lettre d'acceptation au programme ÉcoÉnergieNB.
- Joindre la preuve de réception du montant alloué par ÉcoÉnergieNB.
- Joindre la preuve que l'entreprise qui a effectué les travaux est une entreprise établie à Belle-Baie (ex. Le nom et l'adresse de l'entreprise doivent figurer sur la facture).